

**JE CONSOMME!
EAUTREMENT!**

STRATÉGIE QUÉBÉCOISE D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE

Mise en contexte

- L'eau est sans contredit un enjeu vital du 21^e siècle. Qu'elle soit utilisée pour la consommation à la maison, pour l'agriculture, la production d'énergie, les transports ou les loisirs, sa valeur est inestimable. De plus, sa répartition inégale sur la surface de la planète en fait une ressource convoitée.
- Au Québec, l'eau douce occupe près de 10 % du territoire.
- Le Québec dispose de 3 % des eaux douces renouvelables de la planète.
- Le Québec est l'un des plus grands consommateurs d'eau au monde. En 2006, la production d'eau potable était de 35 % plus élevée que la moyenne canadienne et de 62 % plus élevée qu'en Ontario. Le volume d'eau distribué était alors de 795 litres par personne par jour, alors que la moyenne canadienne s'établissait à 591 et celle de l'Ontario à 491.

Mot du ministre

Depuis dix ans, le Québec a relevé plusieurs défis en matière d'eau potable. Après s'être attaqué au traitement des eaux usées, à l'approvisionnement en eau potable et à la réhabilitation des réseaux, le gouvernement est maintenant confronté aux enjeux de la gestion de l'eau et de son usage sur tout le territoire québécois.

Pour atteindre ses objectifs, le gouvernement du Québec met de l'avant la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable. Cette stratégie s'inscrit dans le contexte mondial du resserrement des politiques relatives à l'eau, dans une optique de gestion intégrée et dans une perspective de développement durable.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont collaboré à l'élaboration de la Stratégie. La mise en œuvre de celle-ci nécessitera les efforts de tous. Au bout du compte, l'ensemble de la population du Québec de même que les générations futures en bénéficieront.

Laurent Lessard
Ministre des Affaires municipales, des Régions
et de l'Occupation du territoire

Objectifs de la stratégie pour 2017

- Réduire d'au moins 20 % la production moyenne d'eau par personne pour l'ensemble du Québec
- Réduire le taux de fuites pour l'ensemble des réseaux d'aqueduc à un maximum de 20 % du volume d'eau distribué

Cinq mesures destinées aux municipalités

A compter de 2012 :

- Produire un état de la situation et un plan d'action, incluant une liste de propositions de mesures d'économie d'eau, et adopter une réglementation sur l'eau potable
- Produire un bilan de l'usage de l'eau, mesurer l'eau distribuée et, si nécessaire, mettre en place un programme de détection et de réparation des fuites
- Présenter un rapport annuel sur la gestion de l'eau au conseil municipal

Si les objectifs ne sont pas atteints :

- Installer des compteurs d'eau dans le secteur non résidentiel
- Introduire une tarification adéquate après consultation du milieu municipal

Cinq engagements du gouvernement

- Produire des guides et des outils afin d'accompagner les municipalités
- Réviser le Code de construction pour interdire l'installation d'accessoires et d'équipements surconsommant de l'eau
- Poursuivre les politiques d'économie d'eau potable dans les immeubles gouvernementaux ainsi que dans ceux des réseaux de la santé et de l'éducation
- Ajouter aux programmes d'aide financière pour des projets d'infrastructure d'eau des clauses d'écoconditionnalité qui contribuent à l'atteinte des objectifs de la Stratégie
- Former un comité de suivi

ÉCONOMIES POTENTIELLES

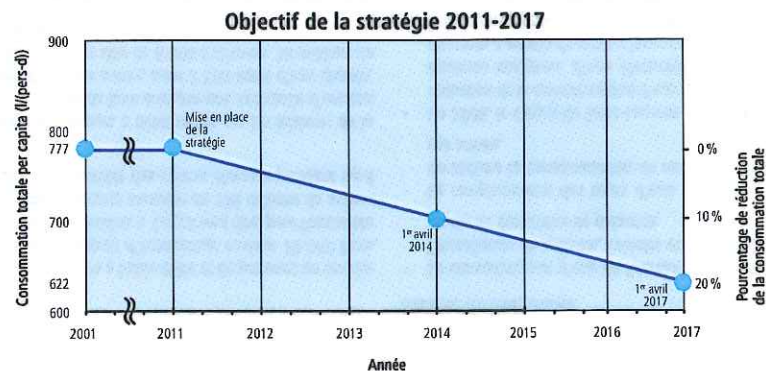
Un mètre cube d'eau produit au Québec coûte en moyenne 1,51 \$ dont 0,20 \$ en coûts variables. Une réduction de 20 % de la consommation totale pourrait représenter des économies brutes de l'ordre de deux milliards sur 20 ans.

BÉNÉFICES

- Préservation de la ressource
- Utilisation plus responsable

DATES IMPORTANTES

- 1^{er} avril 2012
 - Production de bilans et de plans d'action
- 1^{er} avril 2014
 - Installation de compteurs dans le secteur non résidentiel si les objectifs ne sont pas atteints
- 1^{er} avril 2017
 - Introduction de la tarification adéquate si les objectifs ne sont pas atteints



Grandes lignes du plan d'action

- Campagne de sensibilisation grand public dans le cadre du Programme d'économie d'eau potable
- Formation des responsables municipaux et attention particulière aux municipalités de moins de 6 500 habitants
- Production de guides et de modèles
- Certifications « bleues » pour les municipalités et les institutions performantes en matière d'économie d'eau potable
- Sensibilisation du personnel et de la clientèle des réseaux publics
- Sensibilisation en milieu scolaire des élèves du primaire

Exemples concrets

Secteur municipal

- L'arrondissement de Sainte-Foy de la Ville de Québec a déjà fait une démonstration impressionnante de réduction du débit de ses purges destinées à éviter le gel. En ramenant le débit de chacune au minimum selon l'évolution de la pénétration du gel, le volume des purges est passé de plus de 400 000 à 175 000 m³/an.
- À l'exemple de nombreuses municipalités nord-américaines, quelques municipalités québécoises ont introduit des incitatifs financiers pour favoriser le remplacement des toilettes de 13 litres et plus par des toilettes plus économes d'eau ainsi que pour l'installation de barils de récupération d'eau de pluie.
- La recherche proactive de fuites et l'étanchéisation des réseaux a permis de réduire d'environ 30 % la consommation moyenne par personne par jour à Saint-Jean-sur-Richelieu entre 2002 et 2009.
- Depuis 1992, tous les élèves de cinquième année de Laval assistent une fois par année à une séance de sensibilisation à l'utilisation rationnelle de l'eau.

Secteur résidentiel

- L'utilisation de toilettes à faible débit et de pommes de douche à débit réduit permettrait d'économiser environ 70 000 litres d'eau par année par résidence. Ce qui veut dire, pour l'ensemble du Québec, une économie annuelle de 176 millions de mètres cubes d'eau, soit le débit des chutes Niagara pendant neuf heures.
- L'installation d'aérateurs à débit réduit sur les robinets de la cuisine et de la salle de bain entraîne une économie d'environ 5 000 litres d'eau par année, dont 2 500 litres d'eau chaude. Ceci signifie, pour une ville de 6 000 habitants, 30 millions de litres par année.
- Une seule goutte d'eau qui s'échappe chaque seconde d'un robinet représente 9 540 litres d'eau par année, ce qui équivaut à 80 douches d'environ cinq minutes.
- Les fuites de robinets et de toilettes comptent en moyenne pour 14 % de toute l'eau utilisée dans les résidences, soit environ 110 litres d'eau par jour ou 40 mètres cubes par année.
- Les usages résidentiels extérieurs peuvent représenter jusqu'à 50 % de la consommation résidentielle totale.
- Laver l'auto avec un boyau d'arrosage demande 400 litres d'eau, alors que la laver à la main n'en demande que 10.
- Un boyau d'arrosage débite 1 000 litres à l'heure, c'est-à-dire la quantité d'eau qu'une personne boit en trois ans.
- Nettoyer l'entrée de garage avec le boyau d'arrosage : 200 litres d'eau.
- Une piscine grandeur moyenne non recouverte peut perdre jusqu'à 4 000 litres d'eau par mois par évaporation. Cette quantité d'eau potable suffit pour étancher la soif d'une famille de quatre personnes pendant trois ans.

Secteur institutionnel

- La consommation d'eau de l'Atrium a chuté de 45 % grâce à l'installation de toilettes, urinoirs et robinets à faible débit et munis de détecteurs de présence.
- Le remplacement des tours d'eau du complexe G a permis de réduire la consommation en eau de 25 millions de litres par année.
- En 2006, le Cégep de Saint-Laurent a lancé un programme de réduction de la consommation d'eau potable. L'installation d'un nouveau compteur d'eau électronique et de débitmètres à ultrasons a permis de repérer les consommations anormales, les bris et l'équipement défectueux. Résultat : la consommation d'eau potable au cégep de Saint-Laurent a diminué de 52 %. Elle est passée de 70 litres par personne par jour en 2006 à moins de 24 litres par personne par jour en 2010.
- L'édifice du MAMROT est certifié BOMA BEST niveau 3. Les mesures adoptées pour atteindre cette certification comprennent notamment l'installation de robinets à écoulement faible ou la présence de détecteurs de proximité ainsi que des contrôles réguliers pour détecter et réparer les fuites.
- Un bilan détaillé des usages de l'eau dans l'édifice du MAMROT sera réalisé par le Centre des technologies de l'eau.

Secteur commercial

- Dans un restaurant de Québec, on a remplacé un climatiseur refroidi à l'eau par un appareil refroidi à l'air. Économie d'eau potable : 26 280 m³/an.
- L'intervention d'un inspecteur dans un bistrot montréalais a permis de réduire la consommation journalière en eau de 46 à 2 m³. On a remplacé la climatisation à l'eau et on a changé les toilettes.
- À titre indicatif, la consommation des employés de commerce ou de bureau est de l'ordre de 60 litres par personne par jour. Un dépanneur ouvert 16 heures par jour avec une seule personne par quart requiert ainsi environ 44 m³/an. Si la chambre froide utilise un système refroidi à l'eau qui coule en permanence, il faut ajouter près de 5 000 m³/an soit au-delà de 100 fois plus que la consommation des employés.

Secteur industriel

- Une entreprise produisant du fil d'acier galvanisé emploie une quantité abondante d'eau pour nettoyer et refroidir le fil. L'entreprise a pris des mesures visant à réduire sa consommation d'eau. Tous les employés de l'usine ont été sensibilisés. De plus, la tuyauterie a été modifiée de manière à réduire le diamètre des conduites. Grâce à ces efforts, la consommation est passée de 4 à 2 m³ par minute, même si la production a doublé pendant cette même période. Ainsi, l'eau est maintenant utilisée de façon quatre fois plus efficace. Aucun investissement majeur n'a été nécessaire. L'entreprise envisage maintenant d'installer des tours de refroidissement afin de retourner l'eau en tête de procédé.